



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nancy-Metz

CESSION DE DROIT À L'IMAGE (sujet mineur) *Autorisation à titre gracieux*

Je/Nous soussigné(e)s

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant

en classe de à l'école avec l'enseignant/enseignante
.....

Participant à l'évènement (ou aux évènements) d'ateliers à la Fabulathèque de l'INSPE de Lorraine du campus de Montigny-lès-Metz durant l'année 20..... - 20.....

Autorise(nt) / N'autorise(nt) pas (merci d'entourer votre choix)

l'Université de Lorraine, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, créé sous la forme d'un Grand Établissement, sise 34 Cours Léopold à NANCY (54000)
et plus particulièrement sa composante, l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de Lorraine (INSPE) dont le siège social se situe : 5 rue Paul Richard à Maxéville (54320)

d'une part, à capter, fixer, reproduire et exploiter, à titre gracieux, sur tout support et tout format, l'image de et, le cas échéant, ses propos et sa voix, dans le cadre des activités organisées par l'INSPE de Lorraine ou par une de ses entités, dans ses locaux ou hors-les-murs. Cette captation peut être réalisée par des salariés de l'université ou par des journalistes professionnels présents sur place.

d'autre part, à diffuser les documents audiovisuels ainsi réalisés, dans un cadre strictement non commercial :

- Au sein de l'Université de Lorraine, lors de manifestations organisées par l'INSPE de Lorraine ou ses entités, sur les sites web ou réseaux sociaux officiels et dans les productions écrites de l'INSPE de Lorraine, du réseau national des INSPE, du Ministère de l'Éducation nationale, du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et des établissements placés sous leur tutelle (rectorats, inspections d'académie, établissements d'enseignement... etc.),
- dans un cadre scientifique, lors de colloques ou de séminaires sur l'éducation et la formation,
- dans un cadre pédagogique, lors de sessions de formation d'étudiants et/ou d'enseignants,
- en cas de présence des médias : dans des reportages ou des articles de presse.

J'ai bien noté que je serai à nouveau sollicité/e en cas de réutilisations futures des captations sonores, et le cas échéant, des clichés, non prévues dans le cadre de la présente autorisation. J'ai connaissance du fait que je peux révoquer cet accord à tout instant et exiger l'arrêt de l'exploitation des contenus concernant mon enfant.

Fait à
le
Signature

Pour l'Université de Lorraine,
La Directrice de l'INSPE de Lorraine

Nathalie Sevilla

Dernière mise à jour : 11/09/2026

